

Un cultivateur possède une terre de quarante arpents. Depuis un grand nombre d'années cette terre est divisée en deux parties égales, et chaque moitié reçoit tous les deux ans, une semence de céréales. Cette terre, à moins qu'elle ne soit d'une fertilité inépuisable, est dans un grand état d'épuisement et doit peu le rétribuer de ses peines? Dans ce cas, un minot de blé donne rarement plus de trois, quatre, cinq minots. Ainsi, si on sème quinze minots de blé on aura rarement plus de quarante-cinq à soixante minots.

Mais si on répare les forces de cette terre, si on lui rend sa première fertilité par des engrais, par des cultures améliorantes, croit-on qu'on n'arrivera pas bientôt à lui faire produire sur cinq arpents, ce qu'elle produit aujourd'hui sur quinze et même sur vingt.

Dans une terre de quarante arpents, soumise à un assolement de huit ans, chaque sole est de cinq arpents, et ainsi dix arpents sont consacrés à la culture des céréales, et trente arpents à la nourriture des animaux. Voilà donc le moyen d'avoir beaucoup de fourrage, beaucoup d'animaux et beaucoup d'engrais, et par conséquent, celui de rendre tous les ans, à une partie de cette terre les principes fertilisants qu'on lui a enlevés par une succession prolongée de récoltes épuisantes.

Assolements de plus de huit ans.

Au point où nous en sommes, il paraîtrait sans doute superflu d'ajouter beaucoup aux exemples que nous avons cru devoir multiplier précédemment, en raison de leur importance.

Les combinaisons diverses avec lesquelles le lecteur est désormais familier, se retrouvent toujours les mêmes ou à peu près, en des rotations plus longues. Dans un assolement de douze ans, par exemple, on pourrait chercher à obtenir six cultures de céréales précédées et suivies d'un égal nombre de cultures nettoyantes ou reposantes, calculées de manière à produire la quantité de fourrage et d'engrais nécessaires, comme nous avons vu qu'on parvenait à le faire avec deux assolements de six ans.—En treize ans on suivrait la même marche qu'avec deux rotations de sept et de cinq ans, etc., etc. Cependant il ne faut pas perdre de vue que plus un assolement se prolonge, plus il est facile de varier ses éléments et d'introduire d'une part, diverses plantes industrielles, de l'autre, des prairies artificielles les plus durables. Par exemple, on peut cultiver une des plantes fourragères les plus précieuses, la luzerne. Cette plante, comme il a été démontré par plusieurs épreuves, ne peut revenir avec un plein succès sur le même terrain qu'après un laps de temps d'autant plus long, qu'elle y a précédemment séjourné plus longtemps, aussi nous n'avons pu la faire entrer dans les assolements qui nous ont occupé jusqu'ici.

Le fameux agronome Yvart pense que l'intervalle à observer avant de faire reparaître la luzerne sur le même terrain qui l'a déjà nourrie, doit être égal au moins à la durée de son existence sur ce terrain. D'après ce principe, si elle occupait la terre cinq à six ans, elle pourrait rigoureusement entrer dans une rotation de dix à douze ans.

Ainsi la luzerne qui est une culture bien profitable, ne peut revenir sur le même terrain qu'à de longs intervalles. De plus il faut éviter de semer du blé sur le sol qui a porté la luzerne, avant deux ou trois ans. Cette précaution est d'une grande importance; et c'est toujours un faux calcul que de vouloir exiger une récolte de blé avant que les débris que cette plante a laissés sur le terrain soit entièrement réduits en terreau.

Le volume de ses racines, l'épaisseur du gazon, qui s'accumule toujours dans ses derniers moments, quelque précaution que l'on prenne pour s'y opposer; le soulèvement de la terre, généralement nuisible à la prospérité du blé, enfin la grande fécondité même dont le sol est pourvu, sont autant de circonstances qui rendent, presque toujours, cette récolte précaire, soit en opérant le déchaussement, soit en produisant une végétation trop luxuriante, tout au profit de la paille, et toujours aux dépens de l'abondance et de la qualité du grain.

Du reste, on sait que ce qui se passe en pareil cas, après la luzerne, a lieu également sur presque tous les défriches. Le blé ne prospère immédiatement, ni dans l'emplacement d'une vieille prairie naturelle, ni d'une forêt, à moins que le bois ne soit brûlé sur place et qu'une partie de la cendre n'y demeure également. Autrement, les cultures sarclées, l'avoine, l'orge et le seigle offrent un meilleur emploi du terrain.

Les graminées fourragères peuvent faire partie des assolements à long terme. Après un temps dont la durée est déterminée par les premiers indices de leur dépérissement, ces plantes peuvent faire place: La 1^{ère} année, à des cultures sarclées; —la 2^{de} année, à de l'avoine, ou de l'orge, selon l'état plus ou moins meuble de la terre; —la 3^{ème} année, revient une culture sarclée différente de la première; —la 4^{ème} année, de l'orge, du seigle ou du blé, puis le trèfle, qui occupe le terrain pendant la 5^{ème} année; —la 6^{ème} année, du blé ou du seigle, et si cette récolte est belle, on fera bien de la faire suivre d'une nouvelle culture sarclée, ou d'une seconde prairie légumineuse; —puis la 7^{ème} année, d'une céréale avec graine de graminée pour rétablir la prairie ou le pâturage.

Nous terminons aujourd'hui nos articles sur les assolements. Depuis six longs mois nous entretenons nos lecteurs de ce sujet aride et d'autant plus difficile qu'il est pour ainsi dire nouveau en Canada. Malgré tous nos efforts pour rendre nos articles aussi intelligibles que possible, nous nous sommes souvent adressés cette question: "Sommes-nous compris, attendrons-nous le but que nous nous sommes proposé en entrant en matière." Qu'on aille pas croire, cependant, que nous ayons jamais douté de l'intelligence de ceux à qui nous nous adressons, non, nous n'accusons que nous même.

Aujourd'hui, en jetant les yeux sur la suite de nos articles, nous croyons n'avoir rien omis: Définition des assolements, des soles, énumération des plantes qui doivent occuper le sol pendant les différentes rotations; avantages et désavantages des assolements à très-courts termes, supériorité, dans bien des cas, des assolements à long terme, circonstances de climat, de sol, de lieux, etc., qui doivent faire préférer un assolement à tous les autres; ces différents sujets ont été traités aussi longuement qu'il nous a